

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
des Pays de l'Aigle

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	19

**DATE DE LA
CONVOCATION**

10/06/2026

OBJET

Aides exceptionnelles.

Acte reçu en préfecture le

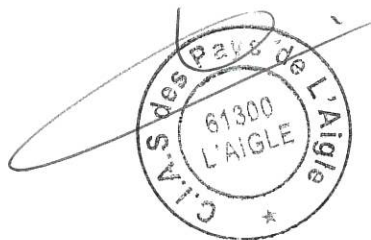
1^{er} juillet 2026

Publié en ligne le

1^{er} juillet 2026

Certifié exécutoire

La Vice-présidente,
Nathalie LENÔTRE



Séance du 17 juin 2026.

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept juin à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du dix juin, se sont réunis pour un Conseil d'Administration dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Hugo DUPONT, Françoise GARCIA, Paule GOUIN, Véronique HELLEUX, Elisabeth JOSSET, Caroline LAGOUTTE, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Christine LOUATRON, Véronique LOUWAGIE, Patrice REINHART, Martine RICHARD, Brigitte SALVINI, Eric ZO.

Pouvoirs : Camille DAEL donne pouvoir à Hugo DUPONT
Wiener FLEURIMOND donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Corine LE BLÉVEC donne pouvoir à Christine LOUATRON
Sophie THERY donne pouvoir à Paule GOUIN

Absents excusés : Camille DAEL, Wiener FLEURIMOND, Corine LE BLÉVEC, Sophie THERY

Madame la Vice-présidente informe les membres de l'assemblée qu'une aide financière a été accordée par la Commission Restreinte, depuis le 2 mars 2026, pour un montant global de 870,43 €, soit six demandes au total.

Considérant la nécessité d'octroyer cette aide aux personnes indiquées sur le tableau ci-dessus, du fait de leur situation,

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'accorder les aides financières selon le tableau ci-dessous.
- **DIT** que ces aides seront prélevées au budget en cours, à l'article 6562.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

DEMANDEUR	VILLE	NATURE DE L'AIDE	DEMANDE	ACCORDEE
Famille A	L'Aigle	Expertise médicale	150 €	ACCORD de 150 €
Famille B	L'Aigle	Expertise médicale	150 €	ACCORD de 150 €
Famille C	Chandai	Désengorgement de canalisation	150 €	ACCORD de 150 €
Famille D	L'Aigle	Désencombrement logement	150 €	ACCORD de 150 €
Famille E	St Martin d'Ecublei	Frais de réparation de véhicule	150 €	ACCORD de 150 €
Famille F	St Sulpice sur Risle	Cotisation mutuelle santé	120,43 €	ACCORD de 120,43 €